



Remise des trophées EDUCNUM à la CNILⁱ
Le mercredi 28 janvier 2015 à Paris
Intervention de Guillemette LENEVEU
Directrice Générale de l'UNAF

Nous vous remercions de donner la parole aux familles, et d'avoir demandé à l'UNAF, membre du collectif pour l'éducation au numérique, de faire partie du jury des Trophées EDUCNUM. Nous y avons répondu avec enthousiasme.

Nous étions en effet très motivés par l'idée de valoriser des projets :

- qui s'adressent **aux plus jeunes**,
- qui sont réalisés **par des jeunes**,
- et qui peuvent être appropriés **par toute la famille**.

Quand on parle de l'éducation au numérique des enfants, il est naturel de parler aussi des parents. Ils ont un rôle essentiel à jouer, avec l'école, dans ce domaine, et la question des données personnelles, est une de leur préoccupation première. Cette éducation doit se faire au quotidien, la famille est aussi le lieu de la transmission d'un bon usage du numérique. On pourra délivrer tous les messages utiles en termes d'information, de prévention sur l'usage des écrans, on pourra mettre en place les solutions les plus innovantes, si à un moment donné, on ne met pas les parents dans la boucle, cela fonctionnera mal. Un hiatus persistera. **Il faut donc aussi accompagner les parents** pour qu'ils comprennent mieux les enjeux du numérique, qu'ils se les approprient, et qu'ils ne se retrouvent pas démunis face à l'exploitation dommageable de photos ou de données relatives à leurs enfants.

Ce concours est aussi l'occasion de découvrir des projets adaptés à chaque âge de l'enfant. **Cette question des âges est primordiale.** Nous sommes très attentifs à ce que l'on agisse auprès des enfants dès les premiers usages numériques. C'est-à-dire dès 5-6 ans ... Et même plus tôt ! **La question du numérique se pose même pour les enfants de moins de 3 ans : c'est une réalité.** Nous rencontrons sur le terrain des parents qui évoquent l'usage des écrans pour leurs jeunes enfants via l'exposition à la télévision mais aussi via les tablettes tactiles qui leur sont mises entre les mains. Devant ce phénomène, l'UNAF a réalisé une étude pour mieux comprendre la gestion des écrans par les parents pour les enfants de moins de 3 ans, étude qui va sortir tout prochainement. Elle montre que les parents concernés, sont conscients que, si tôt, cet usage est problématique. Ils les utilisent pourtant de manière plus ou moins consciente. Ce qui est sûr : c'est que ces parents sont souvent en recherche de conseils, ils souhaitent être aidés et en même temps qu'on les comprenne en prenant en compte leurs réalités de vie souvent complexes (problèmes de logements, parents seuls, notamment), le recours aux écrans étant souvent utilisé comme un palliatif.

La question des lieux, des espaces où parler avec les parents sur ces aspects, comme pour ceux plus généraux liés à l'exercice de la fonction parentale, est aussi importante. L'école n'est pas seulement le lieu des apprentissages, c'est aussi un lieu de rencontre avec les parents : il est donc plus que jamais important d'ouvrir les établissements scolaires aux familles afin que les parents se soutiennent mutuellement. Les familles peuvent être en attente de conseils pour faire face aux difficultés liées à l'éducation de leurs enfants. Les établissements scolaires sont légitimes pour organiser des temps d'échanges et de paroles, entre parents. La loi de Refondation pour l'école a d'ailleurs prévu dans les établissements un « espace parents » : ils peuvent vraiment être ces lieux de rencontre, où les associations de parents, de familles, peuvent être aussi de bons relais pour épauler les parents. Certaines le font d'ailleurs déjà au sein d'établissements scolaires sur des thématiques comme l'éducation aux médias. Au-delà de l'école, d'autres lieux de rencontre peuvent être investis pour faciliter la compréhension, la maîtrise, du numérique par les parents : les espaces socio-culturels, les centres de loisirs, les lieux de petite enfance, bref là où ils se rendent spontanément.

Enfin, ce concours l'a bien montré : l'éducation numérique concerne aussi les jeunes adultes. Il est passionnant d'avoir intégré une dimension « intergénérationnelle », en sollicitant des jeunes étudiants qui devaient s'adresser aux enfants et aux adolescents. Lors de la présentation des candidats devant le jury, on a vraiment senti chez certains la volonté de protéger la petite sœur/petit frère ou neveu/nièce. Or les aînés sont parfois vus par les parents comme des exemples « à risque » vis-à-vis des plus jeunes. C'est donc un enjeu au sein des familles où la présence de la fratrie rend la gestion des écrans plus complexe.

Avec ces trophées, un **message est donc adressé aux jeunes** : ils ont- vous avez -une responsabilité à exercer ! C'est aussi un message **pour les parents** : vous pouvez essayer de vous appuyer sur vos aînés. N'hésitez pas à jouer de cette complémentarité ! Enfin, c'est un message **d'optimisme** : il y a beaucoup du talent, d'humour, et de créativité chez les jeunes : c'est tout le mérite de ce concours de l'avoir mis en valeur.

ⁱ Le collectif pour l'éducation au numérique, initié par la CNIL en mai 2013, a lancé officiellement Les Trophées EDUCNUM le 13 octobre dernier. Destiné aux étudiants en écoles et en universités, ce concours a pour objectif de récompenser les projets pédagogiques et innovants visant à sensibiliser les plus jeunes aux bons usages du web. Les Trophées ont été remis le 28 janvier 2015 à la CNIL, à l'occasion de la Journée européenne de protection des données.